

des Citoyens organisés

EDITO (juillet 2013)

Il y a quelques semaines, un fonctionnaire communal bruxellois a été licencié après avoir refusé de donner la main à Mme Carine Lalieux, en invoquant des motifs religieux. Notre association est neutre et ne prend pas position sur un tel épisode. Nous nous permettons en revanche de faire des comparaisons. Comment réagissent les décideurs politiques quand un fonctionnaire néglige gravement son travail ?

Poste de travail compris, un fonctionnaire coûte en moyenne plus de 35.000 € par an, à nous contribuables. S'il ne fait pas son travail, ou, pire, si on ne lui donne pas un travail au service de la collectivité, cela revient à nous voler une somme non-négligeable. Pour 1% des fonctionnaires du pays dans cette situation, le préjudice annuel est de plus de 80 € par ménage de trois citoyens 'moyens'. Et je ne m'étends pas ici sur l'injure faite aux fonctionnaires consciencieux, victimes de l'image néfaste provoquée par leurs collègues indélicats. En cinq ans. sur fonctionnaires fédéraux évalués on dénombre quatre licenciements. Pour certains décideurs politiques la manifestation de préférences religieuses semble plus grave que nous 'voler' 35.000 €/an.

Ceci démontre, une fois de plus, l'importance de voter pour des candidats dont on connaît l'échelle de valeur. Le 'GPS électoral' que notre association vous offrira l'an prochain est un pas important dans ce sens.

NousCitoyens avance modestement. Créée en novembre 2012, l'association dispose d'un site web vraiment opérationnel depuis avril. Le même mois, nous avons diffusé notre premier bulletin électronique. En mai, nous avons créé

consortium de sept organisations européennes s'engageant à implanter, chacune dans son pays, un outil d'aide au vote pour les élections européennes du 25 mai 2014. La particularité de ce consortium : le GPS électoral s'intéresse aux candidats plutôt qu'aux partis politiques. Nous Citoyens prépare cet outil pour sélectionner les candidats aux trois élections: européennes, fédérales et régionales.

Mais maintenant nous voulons nous concentrer sur la mise en ligne en 2013 d'un vaste répertoire politique, le plus complet qu'on ait jamais produit en Belgique. Nos membres trouveront en un seul endroit les fiches signalétiques de tous les élus belges aux parlements européen, fédéraux et régionaux. L'an prochain s'ajouteront les candidats pour ces mêmes parlements. Afin d'être un véritable outil pour l'électeur, ce répertoire contiendra des informations-clefs: les priorités politiques du candidat, ses principales réalisations, ses mandats, ses résultats électoraux précédents, ses réponses à un questionnaire politique, etc.

Une telle opération implique la mise au point d'un bon logiciel et la collecte d'une masse de données, soit un coût de 25.000 €. Vous admettrez que cela en vaut vraiment la peine! Être un citoyen responsable, passe par là : se doter des instruments adéquats. Soyez nombreux à contribuer : en cotisant comme membre adhérant

(<u>www.WeCitizens.be/fr/register</u>), ou par un don au n° BE16 7350 3219 3274.



Constructivement vôtre, Jean-Paul Pinon Administrateur délégué

FISCOFLASH

Vous n'êtes pas un professionnel de la fiscalité, mais vous souhaitez être au courant des évolutions en la matière : FiscoFlash vous fournit le condensé, en abordant systématiquement :

- Aperçu des réformes fiscales
- Impôt des sociétés
- Impôt des personnes physiques
- Divers et calendrier fiscal

Découvrez ce bulletin, rédigé par Maître Laurent Donnay de Casteau, avocat, spécialiste en droit fiscal, en cliquant <u>ici.</u>

DOSSIER : infographie des recettes et dépenses publiques en 2010

Voici une présentation exceptionnellement claire des comptes de l'État! Le diagramme disponible en cliquant <u>ici</u>, nous vient de M. Matthieu Bogaert (cf. <u>blog</u>).

On entend parler de loi de financement, de budget, de recettes, de dette en pourcentage de PIB, mais il n'est pas toujours simple de comprendre ce que cela représente et comment cela peut nous toucher. Le schéma annexé illustre comment l'État belge se finance, anno 2010. D'un côté, il y a les recettes, de l'autre les dépenses et, au centre, les transferts entre administrations publiques.

L'infographie montre un déficit de 13,8 milliards d'euros, ce qui représente 7,4 % des dépenses. Dans sa communication, le Gouvernement compare habituellement le déficit au PIB. En se référant ainsi aux critères de convergence de l'Union européenne, le déficit se chiffre à 4,1% ce qui est plus rassurant à entendre...

Avec une dette publique actuellement de l'ordre de 365 milliards d'euros, et des recettes totales de 173 milliards (en 2010), vous aurez bien compris : l'État a besoin de toutes les recettes de plus de deux ans pour rembourser la dette. Fin 2012, la Belgique était le 5ème pays le plus endetté des 27 pays de l'Union européenne, après la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Irlande.

Les allocations de chômage représentent environ 4% du total des dépenses allouées. Avec 6,78% des dépenses, le poids des intérêts de la dette est le septième poste budgétaire le plus important.

Nous voyons que la plupart des matières dépendent de plusieurs niveaux de pouvoir. Ainsi, les matières économiques, l'ordre et la sécurité, la protection de l'environnement, les loisirs, la culture et les cultes dépendent à la fois du niveau fédéral, des communautés et des régions, ainsi que des pouvoirs communal et provincial. A contrario, quelques matières ne dépendent que d'un seul niveau de pouvoir. C'est par exemple le cas de la sécurité sociale, la défense et des transferts vers l'Union européenne qui dépendent exclusivement du pouvoir fédéral.

Un mot d'explication pour la rubrique « Cotisations imputées », au niveau des Recettes prélevées sur les Personnes : elles représentent les prestations sociales comme les retraites ou certaines prestations familiales versées directement par l'État (y compris les communautés, régions et communes) à ses employés. Ces administrations agissent comme un régime direct d'employeur.

DOSSIER: « Tax Freedom day »

La pression fiscale globale en Belgique en 2013 est estimée à 44,9%. Découvrez <u>ici</u> à quoi cela correspond.

MATIÈRE À RÉFLEXION

En mémoire de M. Giulio Andreotti, l'homme d'État italien, décédé le 6 mai 2013, quelques échantillons de sa verve :

En réponse au député de l'opposition Giancarlo Pajetta qui avait déclaré que « le pouvoir use », Andreotti a répliqué : « Le pouvoir n'use que ceux qui n'en ont pas. »

- « Le pouvoir est une maladie dont personne ne veut guérir. »
- « En politique, il y a plus de Draculas que de donateurs de sang! »
- « Vous trouvez toujours le coupable dans les romans policiers, mais pas toujours dans la vraie vie. »
- « Je reconnais mes limites, mais quand je regarde autour de moi, je réalise que je ne vis pas vraiment dans un monde de géants. »
- « Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut avoir aussi quelqu'un qui vous la donne. »
- "L'humilité est une magnifique vertu, mais pas au moment de remplir la déclaration fiscale."
- « Il y a deux types de fous: ceux qui croient qu'ils sont Napoléon et ceux qui croient qu'ils vont assainir les chemins de fer de l'État. »
- « Puisque nous sommes des hommes moyens, les voies du milieu sont, pour nous, les plus appropriées. »

HUMOUR

Le 1^{er} juillet 2013, l'Union européenne a grandi de 27 à 28 États-membres, par l'adhésion de la Croatie. Rétrospective en deux images : <u>iCi</u>.

Un fonctionnaire se plaint à un collègue:

- C'est épouvantable, avec mon nouveau chef de service je ne parviens plus à dormir au bureau ...
- Il te surveille donc tant que ça?
- Non, il ronfle!

